

Produit

La bande ORALITE® GP 030 est une bande rétroréfléchissante souple et flexible composée de microbilles de verre conçue pour être cousue sur les vêtements utilisés dans la lutte contre les incendies et nécessitant une résistance à l'arc et aux flammes. Les prismes du logo ORAFOL sont gravés sur le recto de la bande afin de permettre une identification instantanée du haut degré de qualité de la bande et de sa conformité aux normes. La bande ORALITE® GP 030 dépasse les exigences minimales de rétroréflexion de la norme EN ISO 20471:2013.

Composition

La bande ORALITE® GP 030 est composée de microbilles de verre rétroréfléchissantes grand angle recouvrant un support en tissu 100% coton à coudre.

Homologation du produit

- EN ISO 20471:2013/A1:2016 – Vêtements de signalisation à haute visibilité
- EN 469:2005+A1:2016 – Vêtements de protection pour sapeurs-pompiers
- EN ISO 11611:2015 – Vêtements de protection utilisés pendant le soudage et les techniques connexes
- EN ISO 11612:2015 – Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes
- EN ISO 14116:2015 – Vêtements de protection contre la chaleur et les flammes. Matériaux, assemblages de matériaux et vêtements à propagation de flamme limitée
- EN ISO 15614:2007 – Vêtements de protection pour sapeurs-pompiers – Méthodes d'essai de laboratoire et exigences de performance pour vêtements portés pendant la lutte contre les feux d'espaces naturels
- Protection contre les arcs électriques

Couleur

La bande ORALITE® GP 030 est disponible en gris (aspect de jour) et réfléchit une couleur blanche la nuit.

Rétroréflexion

La bande ORALITE® GP 030 dépasse les exigences minimales de rétroréflexion de la norme EN ISO 20471:2013 d'après les tests réalisés à angle $e=0^\circ$ ou $e=90^\circ$ conformément aux procédures de la norme EN ISO 20471:2013. Les coefficients caractéristiques de rétroréflexion sont indiqués dans le tableau 1 ci-dessous.

Résistance à l'arc

La bande ORALITE® GP 030 répond aux exigences minimales de résistance à l'arc lorsqu'elle est testée conformément aux normes F1506 et F1891 de l'ASTM. En outre, le matériau a un ATPV (Arc Thermal Performance Value) supérieur à 15 cal / cm² selon ASTM F1959.

Résistance aux flammes

La bande ORALITE® GP 030 répond aux exigences de la norme EN 469:2005 Clause 6.1 et 6.5 et EN 14116:2008 Index 3.

Lavage

ISO 6330:2012, Méthode 6N – 30 lavages à 60° C

Nettoyage à sec

ISO 3175:2010, Méthode 2A - 30 cycles

Instructions d'application

La bande ORALITE® GP 030 étant monocouche, elle peut être piquée à n'importe quel endroit de sa surface. Une couture de 8 points tous les 2,54 cm est recommandée. La couture doit être située à au moins 2 mm du bord de la bande.

Conservation

Stockez la bande ORALITE® GP 030 dans un endroit frais et sec et utilisez-la au cours de l'année de sa réception.

Tableau 1 – Coefficient de rétroréflexion

Angle d'observation	Angle d'entrée ($\beta_1, \beta_2=0$)			
	5°	20°	30°	40°
0,20° (12')	450	290	180	65
0,33° (20')	250	200	170	60
1,00° (1°)	25	15	12	10
1,50° (1°30')	10	7	5	4

*Le coefficient de rétroréflexion (R' ou R_A) s'exprime en cd/lux/m²

NOTE IMPORTANTE

Tous les produits ORALITE® sont soumis à un contrôle qualité précis pendant tout le procédé de fabrication et d'emballage et sont garantis aptes à la vente et sans défaut de fabrication. Toute information publiée concernant les produits ORALITE® est basée sur la recherche que la Société considère comme fiable. Pourtant, ces informations ne constituent pas des garanties en tant que telles. Étant donné la variété des applications et utilisations des produits ORALITE® et le développement continu de nouvelles applications, l'acheteur doit vérifier l'adaptabilité et la performance du produit acquis selon son utilisation finale et ce dernier doit anticiper et assumer les risques selon l'utilisation. Chaque certification ou cahier des charges peut changer sans avis préalable.

ORALITE® est une marque déposée de ORAFOL Europe GmbH.

